

Autres organismes

Établissement de la retraite additionnelle de la Fonction publique

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Décision du 23 juin 2016 portant délégation de signature aux collaborateurs de la direction de la gestion technique et financière de l'ERAFP

Le directeur de l'ERAFP,

Vu l'article 26 du décret n° 2004-569 du 18 juin 2004 modifié relatif à la retraite additionnelle de la fonction publique;

Vu la délibération adoptée par le conseil d'administration de l'établissement le 7 avril 2016;

Vu la décision portant délégation de signature du directeur à Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière du 3 mai 2016,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les actes, documents, pièces, correspondances relatifs aux souscriptions et aux rachats effectués dans le cadre des investissements en direct de l'ERAFP en titres d'organismes de placement collectif (OPC) monétaires.

Article 2

Délégation est donnée à M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les actes, documents, pièces, correspondances relatifs aux souscriptions et aux rachats effectués dans le cadre des investissements en direct de l'ERAFP en titres d'organismes de placement collectif (OPC) monétaires.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, de Mme Norika Nut-Khoun et de M. Bertrand Billé, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les actes, documents, pièces et correspondances visés aux articles 1^{er} et 2 à :

Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.

M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.

M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.

Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.

Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les actes, documents, pièces, correspondances relatifs aux souscriptions et aux rachats effectués dans le cadre des investissements en direct de l'ERAFP en titres d'organismes de placement collectif (OPC) autres que monétaires à :

M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.

Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.

M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.

M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.

Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.

Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.

Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires, et à M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, toutes les correspondances et les décisions (y compris les décisions d'investissement, les bons de commande et les demandes d'ordre de virement) afférentes aux abondements ou retraits, le cas échéant, effectués dans le cadre de la gestion déléguée d'investissements en obligations crédit de l'ERAFP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, de Mme Norika Nut-Khoun et de M. Bertrand Billé, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les correspondances et décisions visées au présent article à :

- Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.
- M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.
- M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.
- Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.
- Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, toutes les correspondances et les décisions (y compris les décisions d'investissement, les bons de commande et les demandes d'ordre de virement) afférentes aux abondements ou aux retraits effectués dans le cadre de la gestion déléguée d'investissements en actions et en obligations convertibles de l'ERAFP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga et de Mme Béatrice Bléhouan, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les correspondances et décisions visées au présent article à :

- M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.
- M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.
- M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.
- Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.
- Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.
- Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, toutes les correspondances et les décisions (y compris les décisions d'investissement, les bons de commande et les demandes d'ordre de virement) afférentes aux abondements ou retraits, le cas échéant, effectués dans le cadre de la gestion déléguée d'investissements dans des actifs non cotés de private equity et d'infrastructure de l'ERAFP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga et de M. Cédric Djoukam, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les correspondances et décisions visées au présent article à :

- M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.
- Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.
- M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.
- Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.
- Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.
- Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à Mme Clémentine Praud, ingénieur financier, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, toutes les correspondances et les décisions

(y compris les décisions d'investissement, les bons de commande et les demandes d'ordre de virement) afférentes aux abondements ou retraits, le cas échéant, effectués dans le cadre de la gestion déléguée de fonds de fonds multi-actifs de l'ERAFP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga et de Mme Clémentine Praud, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les correspondances et décisions visées au présent article à :

M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.

Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.

M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.

M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.

Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.

Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga, directeur adjoint, directeur de la gestion technique et financière, délégation est donnée à Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, toutes les correspondances et les décisions (y compris les décisions d'investissement, les bons de commande et les demandes d'ordre de virement) afférentes aux abondements ou retraits, le cas échéant, effectués dans le cadre de la gestion déléguée d'actifs immobiliers de l'ERAFP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Vialonga et de Mme Linda Yam, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, les correspondances et décisions visées au présent article à :

M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.

Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.

M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.

M. Laurent Moulay, chargé d'études financières.

Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.

Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.

Article 10

Délégation de signature est donnée à :

M. Bertrand Billé, gérant obligations crédit.

Mme Béatrice Bléhouan, chargée de gestion actions.

M. Olivier Bonnet, responsable de la sélection des gérants.

M. Cédric Djoukam, chargé de gestion private equity et infrastructure.

Mme Pauline Lejay, responsable ISR.

Mme Norika Nut-Khoun, responsable des investissements obligataires.

Mme Clémentine Praud, ingénieur financier.

Mme Linda Yam, chargée de gestion obligations et immobilier,

à l'effet de signer, au nom du directeur de l'ERAFP, tout accord de confidentialité conclu par l'ERAFP avec un prestataire de la direction de la gestion technique et financière.

Article 11

La décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 juin 2016.

Le directeur de l'ERAFP,
P. DESFOSSÉS